

Suivi piscicole de la Rhune (86) CODDT E0110



Validé par le Président Francis Bailly

Fédération Départementale des Associations Agréées de la Pêche et la
Protection du Milieu Aquatique de la Vienne

4 rue Caroline Aigle

86000 Poitiers

1. Sommaire

2.	Contexte du suivi de la Rhune à l'amont de la Cadoue	2
3.	Localisation de la station	4
4.	Suivi piscicole	5
4.1	Résultats de la pêche électrique	5
	Résultats bruts	5
	Métriques de l'IPR	6
	Comparaison à l'état de référence.....	6
4.2	Composition du peuplement piscicole	7
4.3	Analyse du peuplement piscicole.....	7
5.	Annexe	9
	Classe d'abondance par pêche électrique (inds/100 m ²).....	9

2. CONTEXTE DU SUIVI DE LA RHUNE A L'AMONT DE LA CADOUE

Pour rappel, cette portion de la Rhune a été restaurée en 2018 dans le cadre des mesures compensatoires de la Ligne à Grande Vitesse Sud Europe Atlantique. Les travaux se divisaient en deux volets : Création d'habitats piscicoles et restauration du lit mineur par recharge granulométrique.



Figure 1 : Photographie de la restauration en cours sur la Rhune en 2018.

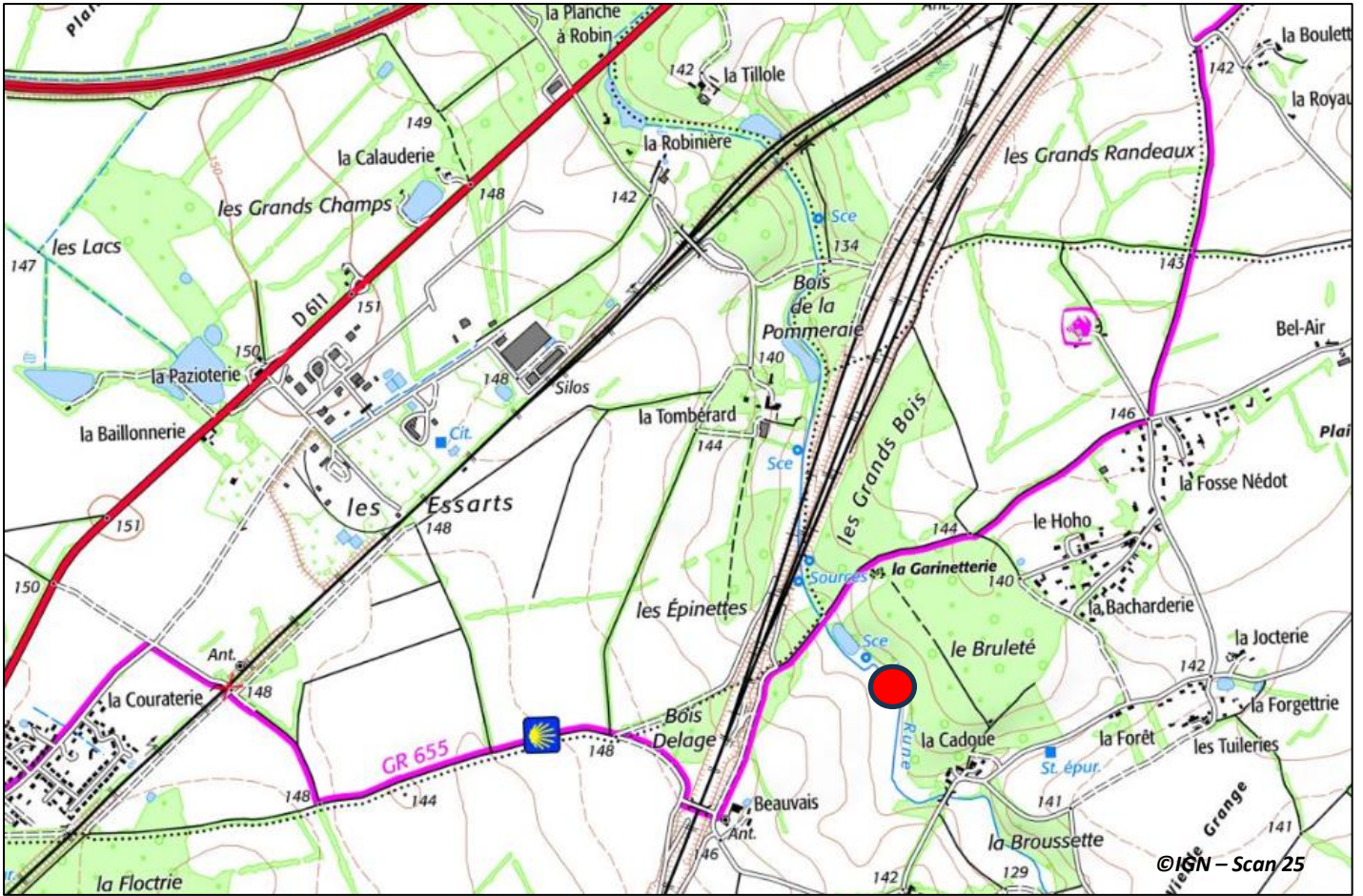
Le suivi de ces travaux de restauration s'inscrit donc dans une volonté de prouver et de quantifier leur bénéfice écologique sur le long terme. 5 ans après l'intervention sur le milieu aquatique, les espèces qu'il abrite devraient avoir répondu positivement aux améliorations proposées.

Dans ce cadre, le peuplement piscicole a été décrit à l'aide d'une pêche électrique permettant le calcul d'un Indice Poisson Rivière (IPR). L'IPR reflète l'écart entre le peuplement piscicole observé et un peuplement théorique optimal.



Figure 2 : Déroulement de la pêche électrique sur la Rhune en 2023.

3. LOCALISATION DE LA STATION



Localisation de la station

Cordonnées

XL93 : 487313

YL93 : 6602715

4. SUIVI PISCICOLE

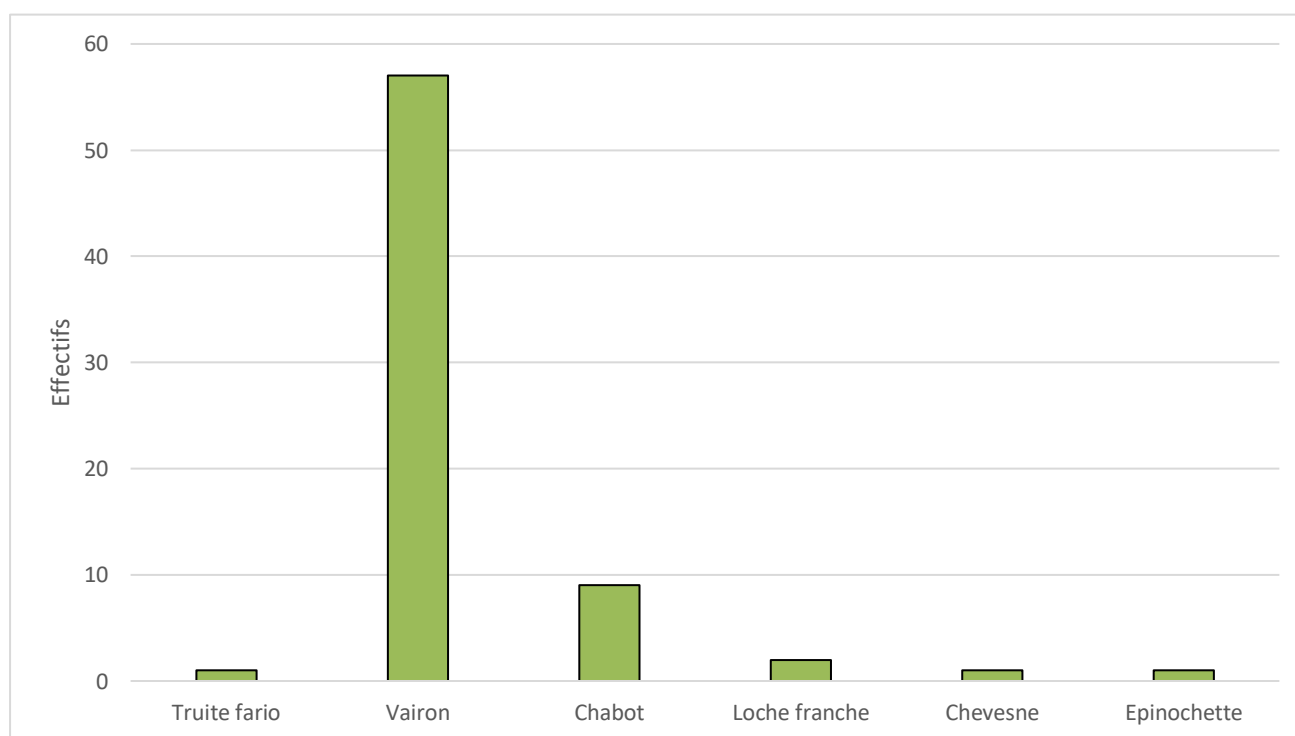
4.1 Résultats de la pêche électrique

Résultats bruts

Surface prospectée = 84.5 m²

**IPR = 7.966
BON**

RESULTATS DES PECHEES – DONNEES BRUTES					
ESPECES	EFFECTIF	DENSITE / 100 m²	%	TAILLE MINI	TAILLE MAXI
Truite fario	1	1,2	1,4	270	105
Vairon	57	67,5	80,3	21	
Chabot	9	10,7	12,7	32	
Loche franche	2	2,4	2,8	70	
Chevesne	1	1,2	1,4	110	
Epinochette	1	1,2	1,4	24	
TOTAL	71	84	100		



Métriques de l'IPR

Tableau 1 : Scores des différentes métriques utilisées pour le calcul de L'IPR sur la Rhune à l'amont de la Cadoue en 2023.

La Rhune à l'amont de la Cadoue - 2023							
Métrique	NTE	NER	NEL	DIT	DII	DIO	DTI
Etat de référence	6.3	1.53	2.91	0.099	0.331	0.03	0.99
Résultats observés	6	2	3	0.036	0.118	0.024	0.84
Scores métriques	0.237	0.546	1.243	0.8	3.297	1.568	0.275
Note IPR	7.966 (Bon)						

Comparaison à l'état de référence

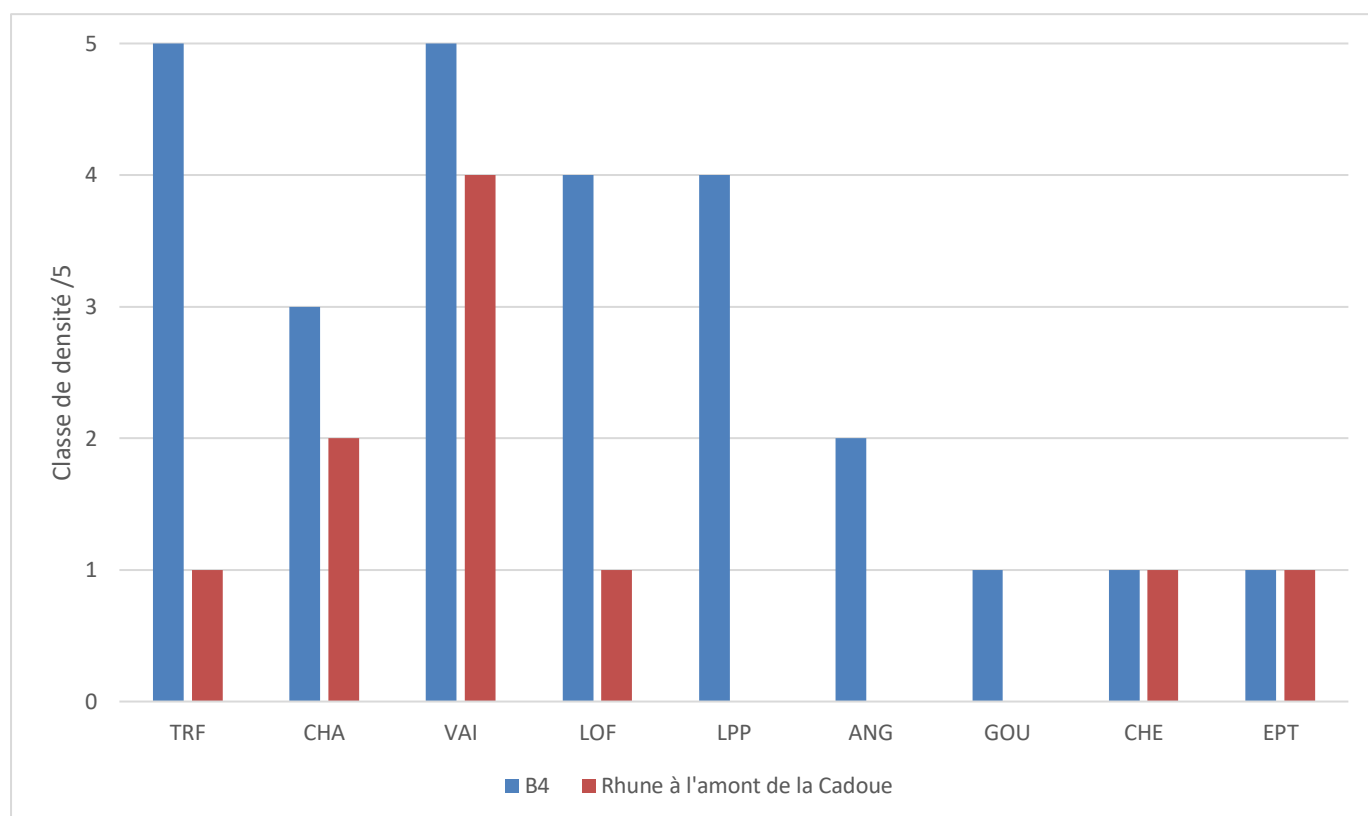


Figure 3 : Comparaison du peuplement théorique (B4) avec le peuplement piscicole de la Rhune à l'amont de la Cadoue en 2023

4.2 Composition du peuplement piscicole

Le peuplement piscicole échantillonné est cohérent par rapport aux espèces pêchées. Il est composé de la truite fario et de ses espèces accompagnatrices : vairon, loche franche et chabot. Seules la lamproie de planer et l'anguille manquent à l'appel. Ce peuplement est complété par le chevesne et l'épinochette.



Figure 4 : Truite fario capturée sur la Rhune en 2023.

4.3 Analyse du peuplement piscicole

La note IPR égale à 7.966 indique une bonne cohérence piscicole de la station restaurée. Cette note est proche de la classe d'excellente qualité piscicole qui débute à 7.

Le peuplement observé est similaire au peuplement attendu puisque la truite fario et ses espèces accompagnatrices le dominent. En revanche, il y a tout de même trois points négatifs :

- La faible densité de truites fario. Une seule truite fario a été capturée. Pourtant lors des suivis astaciques nocturnes de 2021, de nombreuses truites fario de toutes les classes de taille avaient été observées. Il est probable que l'effondrement de l'effectif salmonicole soit lié à l'étiage de 2022 qui a été particulièrement sévère sur la Rhune.
- L'absence de lamproies de planer pourtant présentes dans les anciens résultats de suivis.
- La faible densité piscicole générale de la station. Il existe un déficit de 15 % entre la densité totale observée et attendue. Ce constat résulte de l'absence de certaines espèces ainsi que du faible effectifs de truites fario et de ses espèces accompagnatrices.

Tous ces points négatifs sont probablement les conséquences de la sécheresse de 2022. Des résultats similaires voire plus mauvais ont été relevés sur d'autres têtes de bassins-versants du département.



Figure 5 : Vairons capturés sur la Rhune en 2023.



Figure 6 : Chabots capturés sur la Rhune en 2023.

5. ANNEXE

Classe d'abondance par pêche électrique (inds/100 m²)

	Présence (lim sup)	Classe 1 (lim sup)	Classe 2 (lim sup)	Classe 3 (lim sup)	Classe 4 (lim sup)
ABH	0,2	1,8	3,5	7	14
ABL	2,5	50	100	200	400
ANG	0,1	1,3	2,5	5	10
BAF	0,1	0,8	1,5	3	6
BOU	0,2	1,8	3,5	7	14
BRB	0,3	3	6	12	24
BRE	0,1	0,5	0,9	1,8	3,6
BRO	0	0,2	0,5	0,9	1,8
CCO	0	0,2	0,5	0,9	1,9
CHA	0,7	7,5	15	30	60
CHE	0,3	1,8	3,5	7	14
EPI	0	0,1	0,3	0,5	1,1
EPT	0,3	3,3	6,5	13	26,1
GAM	0,1	0,6	1,2	2,1	4,9
GAR	1,7	17	34	68	136
GOU	0,6	5	10	20	40
GRE	0,6	6,3	12,5	25	50
HOT	0,1	0,8	1,5	3	6
LOF	0,8	5	10	20	40
LOR	0	0	0,1	0,1	0,2
LOT	0,2	2	4	8	16
LPP	0,1	1	2	4	8
OBR	0,2	0,3	0,5	1	2
PCH	0	0,4	0,8	1,5	3
PER	0	0,3	0,6	1,2	2,4
PES	0	0,2	0,3	0,6	1,2
PSR	0,1	0,2	0,4	0,8	1,6
ROT	0,1	1	2	4	8
SAN	0	0,2	0,5	0,9	1,8
SIL	0	0,2	0,5	0,9	1,8
SPI	0,3	2	4	8	16
TAC	0,1	0,2	0,4	0,7	1,4
TAN	0	0,3	0,5	1	2
TRF	0,5	6,5	13	26	52
VAI	1,2	12,5	25	50	100
VAN	0,1	0,9	1,6	3,5	7